

SOUS LE PLANCHER

ORGANE BIMESTRIEL

du

Spéléo-Club de Dijon

16, Boulevard de la Fontaine-des-Suisses

*“ Il y a en ces lieux moult grottes ou cavernes
dans la roche ; ce sont antres fort humides et
à cause de cette humidité et obscurité on n’ose y
entrer qu’avec grande troupe et quantité de
flambeaux allumés ”.*

BONYARD, avocat à Bèze 1680

N° 2

de 1955

- S O U S L E P L A N C H E R -

-o-o-o-o-o-o-o-o-

O R G A N E D U S P E L E O C L U B D E D I J O N

- F O N D E E N 1 9 5 0 -

AFFILIE A LA SOCIETE SPELEOLOGIQUE DE FRANCE

-o-

S O M M A I R E

PROGRAMME D ACTIVITE POUR 1955.

NOTRE BIBLIOTHEQUE.

BIOSPEOLOGIE.

A PROPOS DES EXPLOSIFS EN SPELEOLOGIE.

LE STAGE SPELEO.

LA LOI SUR LES FOUILLES.

LES CAVITES DE LA FORET DE VELOURS.

Le Rédacteur en chef et le Gerant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles, notes, et dessins n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations sont rigoureusement interdits.

- BIOSPEOLOGIE.-

Par B. Cannonge.

Les chauves-souris, nom vulgaire de mammifères de l'ordre des Chiroptères, sont essentiellement nocturnes.

Pendant le jour, en effet, elles demeurent suspendues par les pattes arrières, munies de griffes, au plafond des carrières, grottes, greniers.

La nuit venue, elles volètent à la recherche d'insectes dont elles dévorent d'énormes quantités; ce sont donc des animaux utiles, considérés comme de précieux auxiliaires de l'agriculture.

Durant leur sommeil hibernant, elles restent accrochées, immobiles, le corps complètement enveloppé par leurs ailes membraneuses. On les rencontre quelquefois isolées, ou par groupes, le plus souvent, pouvant atteindre dans nos régions jusqu'à une centaine d'individus.

Leurs excréments s'accumulent petit à petit sur le sol, et constituent un dépôt appelé guano, très recherché du reste comme excellent engrais par les horticulteurs.

En Côte-d'Or, l'envergure des chauves-souris varie de 20 à 40 centimètres; mais il en existe dans d'autres pays, en particulier dans les régions tropicales, qui peuvent atteindre un mètre d'envergure.

Le baguage des chauves-souris a pour but de contrôler leurs migrations, et par voie de conséquence, de connaître les distances qu'elles peuvent parcourir.

Le Service Central de migration du Muséum de Paris a mis à la disposition du Spéléo-Club de Dijon des bagues, portant l'inscription "Muséum Paris" la lettre de série: H ou Z, et un numéro d'ordre.

Sur des bordereaux adressés à Paris tous les mois, on indique pour chaque sujet le numéro de bague, le sexe, l'espèce, et le lieu de baguage ou de reprise.

Chaque bague est placée à l'avant-bras, de telle sorte qu'elle entoure le membre sans le serrer, ni percer la membrane.(patagium)

Il est à noter que les colonies de Chauves-souris sont fréquemment rencontrées dans certaines grottes, alors qu'il n'y en a pas dans d'autres grottes. Dans d'autres cas, nous avons rencontré pendant plusieurs années de suite des chauves-souris au même endroit, dans la même cavité, puis, les années suivantes, il n'y en avait plus une seule. Elles avaient donc émigré en d'autres lieux.

Il est donc très intéressant de suivre leurs migrations, ce que nous avons fait depuis le mois d'Octobre 1954.

GROTTE DE LA CRETANNE A BEZE.

Cette cavité, creusée dans le Kiméridgien, est formée par une succession de salles, où coule la superbe rivière souterraine de la Bèze découverte par le Spéléo-Club de Dijon, en 1950.

Nous avons remarqué qu'il existe peu de chauves-souris dans cette grotte, et celles que nous avons bagué existaient uniquement dans la première salle, là où la rivière ne circule pas.

Il a été bagué 7 Sujets le 31 Octobre 1954:

4 Rhinolophus-Ferrum-Equinum (femelles)

3 Rhinolophus-Hipposideros (2 femelles et un mâle)

Rhinolophus-Ferrum-Equinum, appelé aussi Rhinolophe grand Fer à Cheval, est une des plus grandes chauves-souris de nos régions.-(envergure 35 à 40 cm.) Le museau est recouvert d'une feuille nasale. Le pelage est brun-roux sur la face dorsale, blanc-crème sur la face ventrale, et assez épais. La longueur de l'avant-bras varie de 54 à 58 mm.

Poids: 25 grammes environ. Espèce commune en France.

Rhinolophus-Hipposideros, qu'on appelle Rhinolophe Petit Fer à Cheval, est une très petite chauve-souris, de 20 cm. environ d'envergure. Le pelage est de même couleur que la précédente variété, et la morphologie identique. Longueur de l'avant-bras: 39 à 42 mm. Pèse environ 10 grammes. C'est une espèce commune en France.

- GROTTES DU CONTARD A PLOMBIERES LES DIJON.

Creusée dans les calcaires compacts du Bathonien moyen, cette grotte, découverte au commencement du siècle dernier, était à l'époque une des plus riches par le nombre de Chiroptères de la Côte-d'Or.

Ceux-ci sont suspendus au plus haut des voûtes de cette cavité, ce qui rend le baguage difficile.

Deux sujets bagués le 5 Décembre 1954:

1 Myotis-Myotis (mâle)

1 Rhinolophus-Hipposideros (mâle)

Myotis-Myotis, appelé communément Murin, est une variété de chauves-souris très grande, et son museau ressemble à celui d'une souris. Le pelage est brun-clair sur la face dorsale, et blanchâtre sur la face ventrale. L'avant-bras mesure de 55 à 65 mm. Poids: 30 grammes environ. C'est une espèce assez commune en France, surtout dans le Midi.

Trois sujets ont été bagués le 21 Décembre:

1 Plecotus-Auritus (mâle)

2 Rhinolophus-Ferrum Equinum (1 femelle et 1 mâle)

Plecotus-Auritus, appelé Oreillard, est une chauve-souris de petite taille de 23 cm. d'envergure environ, qui s'insinue fréquemment dans les fissures des parois, pour s'y cacher. Très longues oreilles brunes, de 35 à 38 mm. de long. Le pelage est brun-clair sur la face dorsale, et plus clair sur l'autre face. Poids: 10 à 15 grammes.

Cette espèce est assez répandue, et on la rencontre surtout dans les caves et les vieux murs.

Une reprise a été effectuée dans cette grotte: c'est un Rhinolophus-Ferrum-Equinum, bagué deux jours auparavant aux grottes d'Asnières-les-Dijon, et distante de celle du Contard de 12 km.

- GROTTES D'ASNIERES-LES-DIJON.

Ce sont d'anciennes carrières souterraines, très vastes, et qui sont aujourd'hui désaffectées. Il s'agit d'un calcaire Séquanien.

On en a tiré depuis fort longtemps une pierre renommée par sa finesse et sa blancheur. En outre, elle fut utilisée pour construire des monuments, et pour la sculpture.

Des puits, ou cheminées d'aération, ont été creusés en plusieurs points, créant un important courant d'air, qui influe sur la température de cette cavité.

La partie droite, où règne une température plus fraîche, est relativement pauvre au point de vue faune. Par contre, dans la partie gauche, la faune est beaucoup plus riche, et la température y est plus douce.

Le 19 Décembre 1954, il a été bagué 64 sujets:

- 3 Myotis-Myotis (2 femelles et 1 mâle)
- 3 Myotis-Mystacinus (1 femelle et 2 mâles)
- 5 Barbastella-Barbastellus (mâles)
- 27 Rhinolophus-Hipposideros (10 femelles et 17 mâles)
- 26 Rhinolophus-Ferrum-Equinum (10 femelles et 16 mâles)

Myotis-Mystacinus, appelé Vespertillon à moustaches, est une très petite espèce, de 22 cm. environ d'envergure. Le museau est noir, et le pelage brun-roux sur la face dorsale, et gris-cendré sur l'autre face.

Longueur de l'avant-bras: 30 à 35 mm. Poids: 10 grammes environ.

C'est une espèce assez commune.

Barbastella-Barbastellus, ou Barbastelle, est une chauve-souris de taille moyenne, de 25 cm. environ d'envergure. Les oreilles, courtes et noires, sont réunies par une petite membrane, également noire.

Le pelage est très foncé sur la partie dorsale, et plus clair sur la face ventrale. Longueur de l'avant-bras: 35 à 38 mm. Poids: 10 gr.

On la rencontre un peu partout en France, et dans nos régions.

Le 26 Décembre, il a été bagué 1 Rhinolophus-Ferrum-Equinum. (mâle)

Le 23 Janvier 1955, 21 sujets ont été bagués:

- 8 Barbastella-Barbastellus (7 femelles et 1 mâle)
- 1 Myotis-Mystacinus (mâle)
- 9 Rhinolophus-Hipposideros (8 mâles et 1 femelle)
- 2 Rhinolophus-Ferrum-Equinum (mâles)
- 1 Myotis-Myotis (mâle)

Le 6 Février, il a été bagué 4 sujets:

- 2 Myotis-Emarginatus (1 mâle et 1 femelle)
- 1 Barbastella-Barbastellus (mâle)
- 1 Rhinolophus-Hipposideros (mâle)

Myotis-Emarginatus est une chauve-souris appelée communément Vespertillon à oreilles échancrées.

C'est un sujet de taille moyenne de 23 cm. environ d'envergure.

La base des poils est ardoisée, le dos est brun-foncé et la face ventrale est roux très clair.

Longueur de l'avant-bras: 38 à 42 mm.

Cette chauve-souris existe un peu partout, sans être cependant très abondante.

Nous avons également rencontré, au cours de nos explorations dans ces diverses grottes, de nombreuses araignées, guanobies et vers, qui ont été capturés et envoyés à Monsieur Dresco, attaché au Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

Il ressort donc des baguages effectués jusqu'à ce jour, que *Rhinolophus-Ferrum-Equinum* et *Rhinolophus-Hipposideros* sont les variétés les plus fréquemment rencontrées, et les plus nombreuses.

Lorsque nous aurons continué de nouveaux baguages au cours de cette année, nous pourrons donner un aperçu statistique des différentes variétés rencontrées en Côte-d'Or.

Nous en donnerons la description dans le dernier numéro de "Sous le Plancher" de cette année.

-o-

A PROPOS DES EXPLOSIFS EN SPELEOLOGIE.

Par B. de LORIOL.

L'article concernant l'utilisation des explosifs en Spéléologie paraît avoir intéressé un certain nombre de spéléologues, car nous avons reçu diverses demandes de renseignements, mais aussi des précisions relatives à l'emploi du Cordeau détonnant, dont nous avons omis de parler.

C'est ainsi que Monsieur Robert de Joly, Président de la Société Spéléologique de France, nous a communiqué le texte suivant, que nous avons le plaisir de publier in-extenso.

"Afin d'éviter le principal danger lorsque on prépare une mine, le meilleur procédé consiste à ne pas mettre le détonateur dans la cartouche, donc au fond du trou. En effet, le bourrage, comme on l'a dit, est très délicat, puisque un explosif (Fulminate de mercure, Azoture de plomb, Acide picrique, Tétryl, Tolite, etc.) très sensible se trouve dedans.

Personnellement, j'utilise le Cordeau Eclair pour transmettre l'allumage de la charge. Comme le cordeau peut sans danger être frappé, écrasé, bourré, on le fixe dans la dernière cartouche comme on aurait fait d'un détonateur, et on lui laisse une longueur suffisante pour déborder le trou. C'est sur ce brin extérieur qu'on attachera le détonateur à mèche Bickford, ou électrique, avec une ficelle, ou mieux, avec un morceau de ruban de chatterton.

L'emploi de ce cordeau a un autre avantage encore. En cas de raté de détonateur, ou pour toute autre raison, on peut desamorcer, puisque celui-ci est extérieur.

Si l'on veut faire éclater plusieurs charges, on peut les relier entre elles par du cordeau éclair, et un seul détonateur suffit, d'où une économie. Toutes les charges, dans les divers trous, éclatent en même temps. S'appuyant l'une sur l'autre, la destruction n'en est que meilleure. C'est de la Pentrite que contient le cordeau.

Si l'on veut faire éclater plusieurs charges, on peut les relier entre elles par du cordeau éclair, et un seul détonateur suffit, d'où une économie. Toutes les charges, dans les divers trous, éclatent en même temps. S'appuyant l'une sur l'autre, la destruction n'en est que meilleure. C'est de la Bentrite que contient ce cordeau.

La vitesse de propagation de l'explosion du cordeau éclair est de 6.000 à 9.000 mètres par seconde, on peut donc la considérer comme instantanée.

J'engage vivement les spéléologues qui transportent des détonateurs, de les mettre dans des boîtes en bois, avec élvéoles séparées, et chaque boîte dans du caoutchouc mousse épais. (3 centimètres)

On peut couper un tronc d'arbre en le ceinturant de cordeau; le nombre de tours dépend du diamètre de l'arbre."

Nous utilisons effectivement le cordeau détonant en raison des avantages et de la sécurité qu'il procure; toutefois, afin de réussir l'explosion, nous avons pris l'habitude de fendre l'extrémité du cordeau et de glisser l'amorce entre les lèvres de la gaine, le tout entouré soigneusement de chatterton.

Si les mines sont alignées à une certaine distance les unes des autres, et que l'on se serve d'un cordeau principal pour les amorcer, tous les cordons dérivés doivent être dirigés dans le sens de la transmission de l'onde explosive provoquée par le détonateur unique, placé à l'extrémité du cordeau principal.

- STAGE SPELEO.-

Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports
nous communique:

"La Fédération Nationale des Auberges de Jeunesse-Association locale du Tarn et Garonne- organise des stages "Ondes et Gouffres" ouverts tout spécialement aux jeunes, aux Etudiants, aux Apprentis, aux Ouvriers désirant passer leurs vacances d'une façon agréable et éducative.

Ces stages sont orientés, en particulier, sur la construction et l'utilisation de kayaks et l'initiation à la spéléologie.

Tous renseignements complémentaires concernant l'organisation de ces stages "Ondes et Gouffres" peuvent être obtenus en s'adressant à l'Association locale du Tarn et Garonne de la F.N.A.J. 81 Avenue de Paris, à Montauban.

— : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — :

LA LOI SUR LES FOUILLES, OU MON VIEUX COPAIN BAUDOIN....

Par R.Ratel.

— 2 —

Tout dernièrement, mon ami Baudoin, vieux campagnard, m'écrivait, me demandant d'accourir au plus vite, car il avait trouvé "quelque chose" d'intéressant, en défrichant un coin inculte de son jardin.

...Effectivement, je constatai sur place qu'il avait découvert une hache en pierre polie, et quelques silex.

...Et devant une bonne bouteille, il me dit: "les cailloux, je te les donne, si ça t'intéresse, mais l'autre pierre, la grosse, je la conserve pour les gosses; ça sera un souvenir, et ils peuvent s'amuser avec!"

J'étais bien gêné, car si son cadeau désintéressé était un témoignage de sa gentillesse, je pouvais considérer la hache comme perdue!

Alors, avec ménagements toutefois, car je sais Baudoin "soupe au lait" j'ai invoqué la Loi sur les Fouilles, lui expliquant qu'il n'avait pas le droit de disposer à son gré de sa trouvaille.

Ah! mes amis, pourquoi ai-je parlé de cette loi?

Baudoin, après avoir ajusté sa casquette, m'a fixement regardé, puis d'une lampée, a liquidé son verre, et après avoir asséné un vigoureux coup de poing sur la table, il a explosé:

-Alors, comme ça, mon jardin ne serait peut-être pas à moi? Mais pourtant, qui a payé les droits de succession, et Monsieur le Notaire, et tous les frais, pour hériter de mon bien familial?...C'est bien moi!

Et qui paie l'impôt tous les ans pour ce bout de terrain? ...C'est toujours moi! ...Et qui le cultive, le fume et le bêche?...Ce n'est pourtant pas le voisin!...Et alors cette loi m'empêcherait maintenant d'être propriétaire des quelques cailloux que j'y ai trouvé?

Mais c'est de l'expropriation et du vol!!

....Evidemment, Baudoin n'était pas bien content!

Alors, calmement, j'ai essayé de lui faire comprendre que sa logique était erronée:

"Mon vieux Baudoin, ton terrain est à toi et le restera. Je te l'affirme; tu y as découvert des objets qui, pour toi, n'ont aucune valeur mais pour la Science, ils représentent une importance considérable, car ils témoignent l'existence tangible d'une civilisation peut-être très ancienne, qui a séjourné autrefois sur ton jardin, ou plus exactement sur leur terrain.

Or, pour connaître et identifier ces individus, il faut rechercher les vestiges qui subsistent dans le sol: poteries, armes, ossements, et éventuellement bijoux.

Mais pour toi, un silex, c'est un caillou qui coupe; un fond de vase galle-romain, c'est un cul de pot cassé; mais pour le connaisseur, c'est tout un horizon qu'il découvre, car il sait interpréter ces cailloux et ces poteries.

"Chacun sa partie, pas vrai, Baudoin?"

"Chacun sa partie, comme tu dis".

Il faut donc que des archéologues qualifiés effectuent ces fouilles, avec ta permission, bien entendu.

-Oh! ma permission, j' n'ai pas dit que je la refuserais.

Alors, puisque tu es d'accord, tout ce qui intéresse la Science sera extrait de ton jardin, on le classera, on le photographiera, on fera un rapport du travail effectué, et on déposera le tout au Musée le plus proche de ton pays.

Ainsi, les objets découverts ne seront ni abîmés, ni éparpillés, ni perdus, bien au contraire; et tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie, -et ils sont nombreux, crois moi- te sauront gré de ta compréhension et de ton bon sens."

Baudoin a gratté sa moustache (qui est fort belle), signe de profonde réflexion, puis m'a dit sentencieusement: "t'as pt'êtr bien raison quand même, mon gars. Je me suis peut-être un peu emballé tout à l'heure, mais je comprends bien maintenant comme la chose se présente, et c'est d'accord."

Puis il est sorti, sans un mot, mais revenait quelques minutes après une deuxième bouteille à la main. C'était bon signe!

En silence, nous l'avons dégustée consciencieusement, suivant la bonne tradition en notre chère Bourgogne. Puis il m'a dit:

-Mais cette fameuse Loi, au fait, que raconte-t-elle au juste?

-Eh! bien, mon vieux Baudoin, je ne veux pas te la réciter en entier, ce serait un peu long, mais quand tu liras dans le numéro 2 de notre Bulletin "Sous le Plancher" le récit de notre entretien, le texte de cette Loi y figurera.

Et la voici:

Loi du 27 Septembre 1941 -Validée par le décret du 13-9-1945.

Article 12-Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant, ou appartenant à autrui, des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire ou l'archéologie, sans avoir au préalable obtenu l'autorisation.

La demande d'autorisation doit être adressée au Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse; elle indique l'endroit exact, la portée générale et la durée approximative des travaux à entreprendre.

Article 14. Lorsque par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions ou mosaïques, éléments de canalisations antiques, vestige d'habitation ou de sépultures anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'art ou l'archéologie ou la numismatique sont mis à jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts, sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise le Secrétaire général des Beaux-Arts ou son représentant. Si les objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration.

Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conservation provisoire des monuments, substructions ou vestiges de caractère immobilier découverts sur ses terrains. Le dépositaire des objets assume à leur égard la même responsabilité.

En cas d'infraction, des peines de 1.000 à 20.000 francs d'amende, et de un à six mois de prison sont prévues.

Signalons, à toutes fins utiles, que, suivant la datation des objets découverts en Côte-d'Or, on doit s'adresser:

a)-au directeur de la circonscription préhistorique, Monsieur Wernert, à Strasbourg.

b)-au directeur de la circonscription historique, Monsieur Lerat, à Besançon.

-O-

LES CAVITES DE LA FORET DE VELOURS.

(suite et fin)

Par Jean David et R. Lioret.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LES TROIS ENTONNOIRS.

Dans le même secteur que le trou Voisenet, trois cavités jusqu'alors obstruées ont été découvertes récemment.

Entonnoir A.-

Un puits incliné perce le fond de l'entonnoir et aboutit à 4 mètres plus bas à une étroiture difficilement franchissable. Un éboulis occupe la paroi inférieure, et il est constitué de coulées de sable mêlé de terre. L'exploration de ce puits a été rendue pénible, par le fait qu'un ruisseau sortant de la paroi supérieure cascade sur la tête des explorateurs, délaie la coulée de terre-sable dans laquelle on patauge consciencieusement. Il faudra attendre les beaux jours pour reprendre l'exploration, la désobstruction, et la descente complète.

Entonnoir B.-

C'est probablement le plus intéressant des trois trous. L'eau de ruissellement suit une pente assez prononcée et coule dans une petite mare; puis, débordant, elle rencontre un premier puits dans lequel elle pénètre en partie, et la presque totalité s'engouffre dans le second puits, sis un peu plus bas. On entend le bruit de l'eau qui cascade, et celui d'un courant souterrain. L'absence d'eau en surface permettra la poursuite des travaux.

Entonnoir C.-

Il se trouve à l'extrémité d'un alignement d'entonnoirs non ouverts. L'eau y pénètre par un conduit, sous la surface du terrain, avec un débit important.

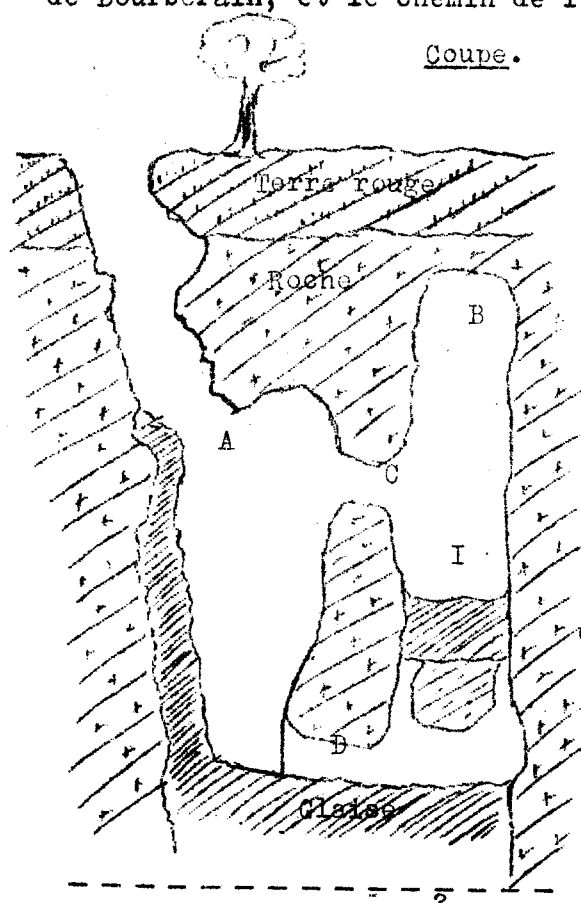
Une masse de sable d'au moins deux mètres cubes a glissé au fond, mais l'eau s'écoule néanmoins sur les côtés, dans un puits d'où l'on entend un grondement sourd, preuve de l'existence d'un ruissellement souterrain.

Dans l'ensemble des trois entonnoirs, de grosses quantités de branchages gênent considérablement le travail.

Les profondeurs différentes de ces trois cavités, cependant proches les unes des autres, permettent de supposer que la plus profonde sera celle qu'il faudra exploiter à fond, éventuellement par l'explosif.

- MARIGNAN. -

Récemment, nous apprenons qu'une cavité nouvelle vient de s'ouvrir dans le secteur compris entre la Demi-Lune, l'Etoile Marignan, la route de Bourberain, et le chemin de l'Etoile Roger à la Demi-Lune.



Située au pied d'un gros chêne, cette cavité présente l'apparence d'un trou de renard, de 60 cm. de diamètre, que nous avons dégagé. Nous avons mis à découvert un puits rond, presque vertical, de 5 m. de profondeur (A) communicant avec un deuxième puits (B) par deux passages étroits (C et D). Les parois et le fond sont tapissés de glaise. Le puits (B) se prolonge par une galerie (E) de 2 m. de long, au plafond lisse avec croûte de calcite. Le sol est formé par une roche décollée de la voûte.

Cette galerie très basse communique avec une rotonde (H) prolongée par 2 conduits obstrués de glaise.

Malheureusement, une odeur fétide provenant d'un quelconque cadavre en décomposition se dégage du fond de la rotonde, et l'air devient difficilement respirable.

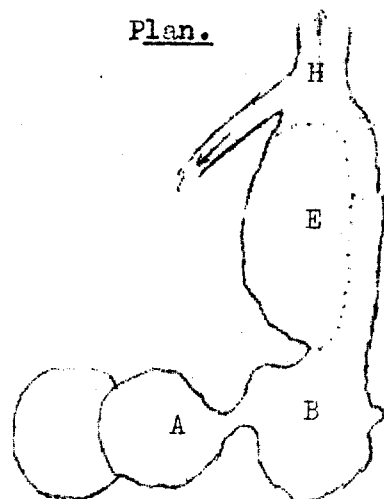
Nous avons bien prévu une "bombe" contre les moustiques particulièrement agressifs, mais avons omis de nous prémunir d'un désodorisant!

Aussi, nous avons décidé d'abandonner provisoirement les travaux de prospection.

D'autre part, la poursuite de l'exploration nécessitera une main-d'œuvre importante, car il conviendra de dégager la glaise qui obstrue les galeries et la rotonde.

Ce système semble intéressant, car il est situé à proximité du "Creux du Diable", particulièrement profond et vaste, que nous étudierons cette année en détail, et qui fera l'objet d'un compte-rendu spécial.

Il est très possible en effet, qu'il existe une relation entre ces deux cavités, dont la poursuite en profondeur permettra peut-être d'accéder à la nappe d'eau présumée.



-HAMLET.-

Dans le secteur des communaux de Beffe le Chatel, une dépression très nette, de 8 mètres environ de long, et de 2 mètres de large, de forme ovale, avait attiré notre attention; comme elle était entourée de beaux hêtres, nous l'avons dénommée Hamlet. (hêtre ou ne pas hêtre)

A l'origine, il existait une sorte de terrier en plan incliné, prolongé par un conduit vertical dans lequel les pierres roulaient quelques mètres plus bas.

D'autre part, à l'opposé, une autre galerie étroite (A) légèrement inclinée semble être profonde d'au moins dix mètres, peut-être plus, mais elle est impénétrable actuellement.

L'exploration commence par le puits (F) de 3 mètres environ de profondeur, donnant accès de part et d'autre à deux galeries opposées.

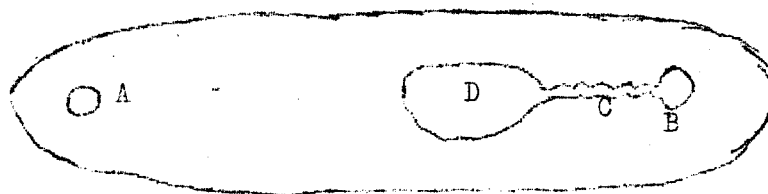
Elles sont orientées dans le sens A-D. A gauche, on trouve une cheminée (D) qui semble remonter presque à la surface. Effectivement, nous parvenons à l'ouvrir, mettant en communication directe la cavité avec l'extérieur.

Du puits (D) une rotonde (E) d'accès difficile termine le système actuellement. Il est à supposer qu'elle est en relation avec la galerie (A) très proche, qu'il n'est pas possible d'explorer, car elle est trop étroite pour nous.

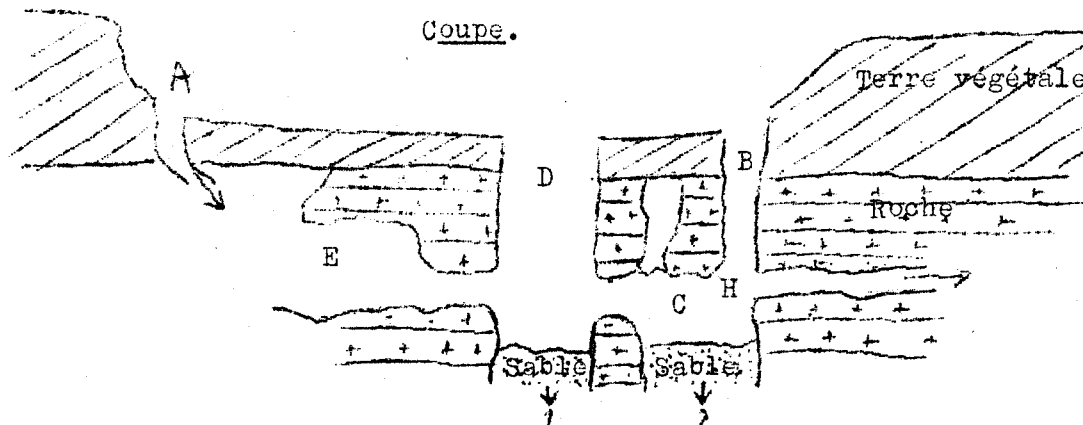
Revenant au puits (D) nous remarquons qu'il est bouché au fond par du sable humide contenant des nodules de fer. Le même sable obstrue le passage (C) qui aboutit à une galerie (H) servant d'amenée d'eau.

Le fond, plat, est recouvert d'une fine couche de sable, et les parois brillent de mille cristaux de calcite. Cette galerie semble se prolonger assez loin, et l'on voit le plafond se relever.

Cette cavité sera à revoir, car il est possible que l'eau de ruissellement qui arrive par la galerie (H) dégage ou entraîne le sable qui bouche le fond de ce système.



Plan.



Coupe.

- TROU DES HOUX 2. -

Comme le trou des Houx 1 et le trou d'Hamlet, le trou des Houx 2 est situé dans le secteur des communaux de Beire le Chatel. Il est très proche de la première cavité précitée. Il a été découvert dans la fin de l'année 1954, et il n'existait alors en surface qu'un entonnoir, prolongé en profondeur par une très petite galerie verticale.

Après dégagement des feuilles, branchages et autres, nous avons découvert un puits dont les parois sont extrêmement découpées, acérées, et dont l'allure générale (vue en plan) ressemble à un trèfle à 4 feuilles.

Etant trop étroit pour que nous puissions y pénétrer, nous avons creusé une fosse (F) à côté, parallèle au sens longitudinal du puits.

Tandis que la paroi (B) représente la roche en place, la paroi (A) n'est en réalité qu'un pilier vertical séparant la fosse du puits.

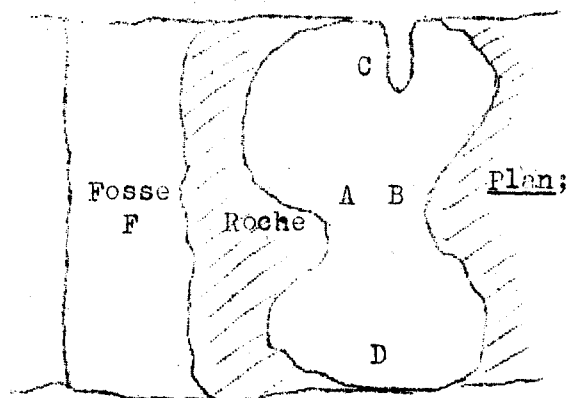
La languette (C) est en réalité une arête de roche plate, verticale, très coupante.

Au fond de la fosse, à 1,50 de profondeur, on trouve du sable, et contrairement à ce que nous pensions, il n'est pas possible de passer du fond de cette fosse au puits principal.

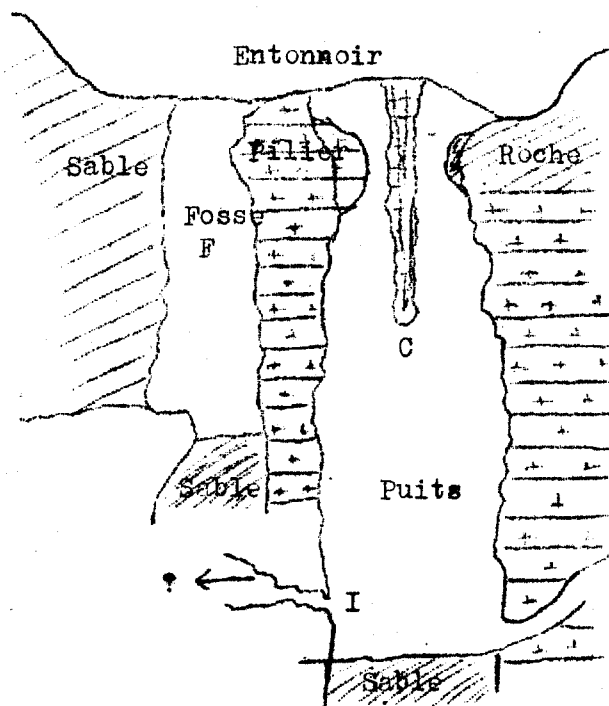
Nous avons, en conséquence, abattu au marteau l'arête (C), et dégagé la roche en (A) et (B), et sommes parvenus au fond du puits, soit à 4 mètres environ. Encore du sable mou sous nos pieds.

Dans la paroi (A), on trouve une fissure verticale (I) très étroite, qui s'élargit par la suite aux extrémités, mais qui est impénétrable.

Il n'est pas impossible que cette fissure soit en relation avec le fond de la fosse (F) actuellement colmatée par du sable, et même probablement avec le puits des Houx 1 situé un peu plus loin, et dans la même direction.



Coupe.



- LE TROU DU VAUTOUR.-

Le sommet d'un arbre desséché ressemblant à la silhouette d'un vautour, nous avons baptisé cette cavité le trou de Vautour.

Cette cavité, située dans les communaux de Bèze, proche du lieu dit "les Essarts", est un vaste entonnoir, de forme ovale, avec un grand fossé d'amenée d'eau (A) en plan légèrement incliné.

Les abords de l'entonnoir sont abrupts, du côté opposé à l'arrivée de l'eau de ruissellement. Son diamètre maximum est de 8 mètres environ.

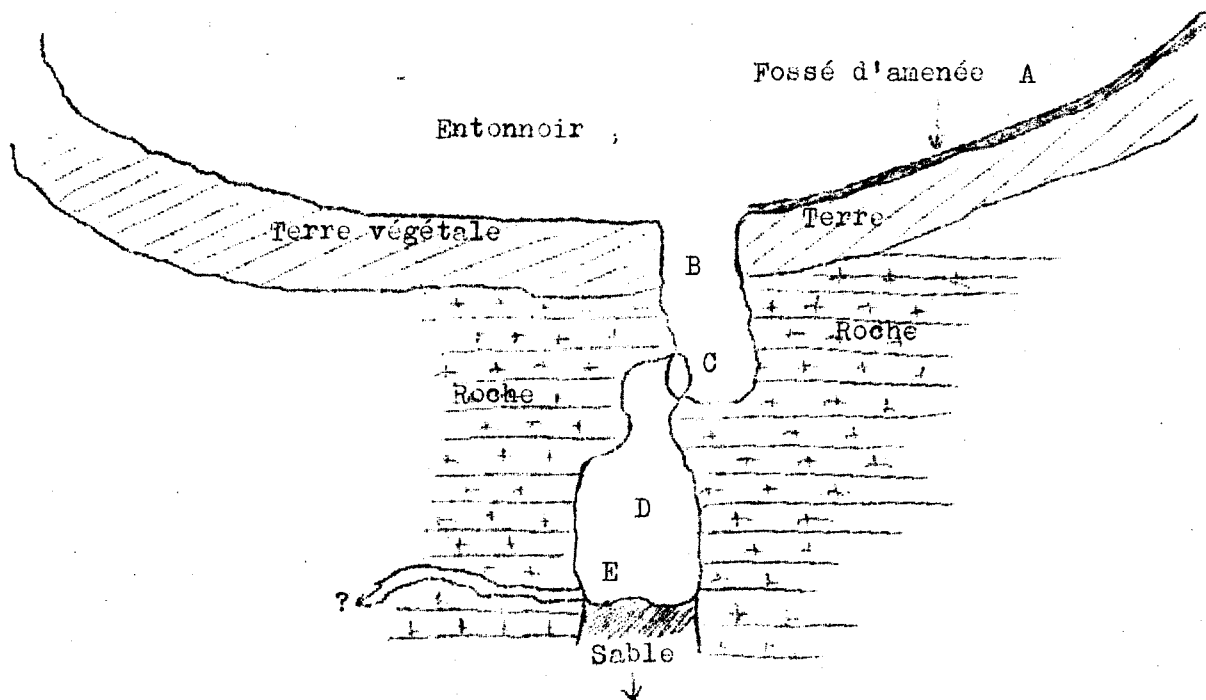
Nous avons dégagé d'abord un puits vertical de 60 cm. de diamètre (B) et de 1,50 de profondeur, sis en partie dans la terre végétale de surface, et plus bas dans la roche en place.

Lorsque nous avons commencé l'exploration, un courant d'eau pénétrait dans ce puits, et, passant par le fond, cascadaient plus bas, et il nous a semblé entendre un bruit sourd d'eau provenant d'un courant souterrain.

Au fond de ce premier puits, une fenêtre ovale (C) de 0,50 X 0,30 permet tant bien que mal d'accéder à un deuxième puits (D) de 4 mètres de profondeur, surnommé "la bouteille" large de 2 mètres, au plancher constitué par du sable de remplissage. Nous avons effectué un sondage à l'aide d'une barre à mine, et il est apparu que le sable remplissait la cavité sur une épaisseur de un mètre au moins.

Un conduit d'évacuation presque horizontal (E) débouche dans ce que nous considérons actuellement comme le terminus de ce système.

En réalité, lorsque nous serons plus nombreux pour y travailler, nous dégagerons tout le sable qui obstrue le sol de cette grotte, et nous espérons que nous pourrions descendre encore plus bas.



- TROU APPELE J.R. 1 -

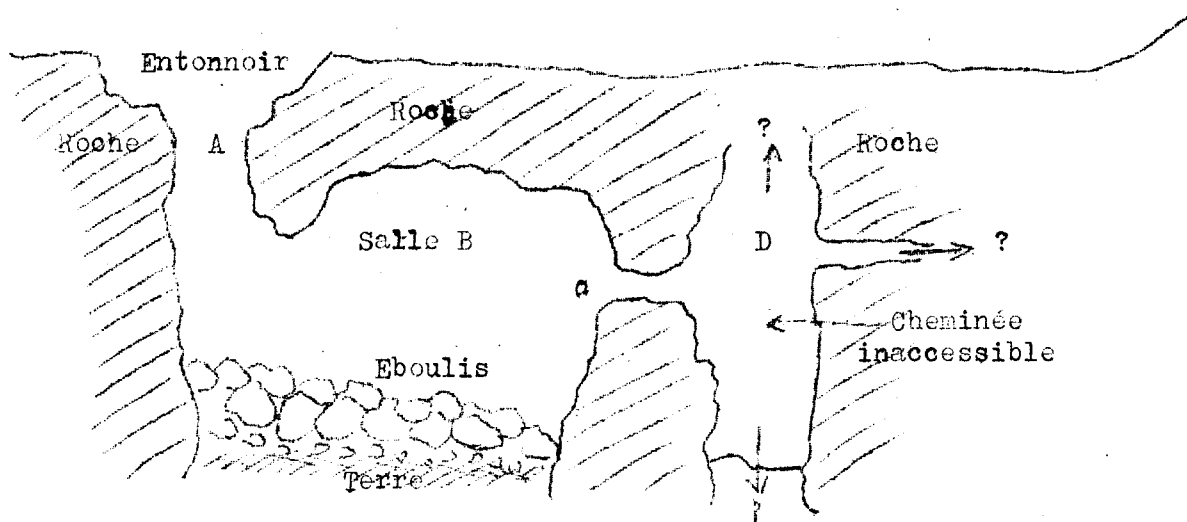
Comme toutes les autres cavités de la région, elle se présente sous la forme d'un entonnoir percé par un puits étroit (A) de 5 mètres environ de profondeur, en pleine roche, et qui aboutit à une petite salle (B) de 4 mètres de long et 1,50 de large, et haute de 6 mètres.

Le plancher de cette salle est incliné, encombré d'éboulis, et il semble qu'il soit obstrué non seulement par les éboulis en surface, mais plus bas par de la roche plus petite, mêlée d'un gros amas de terre descendue de la surface.

Au bas de cette salle, et au fond, une petite fenêtre (C) s'ouvre à mi-hauteur, dans la paroi, et communique à une cheminée (D) qu'il ne nous a pas été possible d'examiner, la fenêtre étant actuellement impénétrable. L'emploi de l'explosif permettra de la franchir.

Nous supposons que le bas de cette cheminée est occupé par une salle se prolongeant en profondeur par une fissure, car des cailloux, jetés par la fenêtre, roulent au fond, et il nous semble qu'ils tombent dans l'eau, dont on entend le bruit analogue à celui d'une fontaine... Ceci nous laisse supposer qu'il existe un puits rempli d'eau, et situé plus bas que le fond de la salle, puisque elle est sèche.

La solution de l'étude de cette cavité sera obtenue en déblayant l'éboulis, c'est-à-dire en remontant les blocs et cailloux à la surface, procédé que l'on est obligé d'employer dans presque toutes les ouvertures de la forêt de Velours.



-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

TROU APPELE J.R.2 proche du premier.

A 30 mètres environ du précédent, existe un puits vertical de 15 mètres de profondeur, et d'un diamètre variant de un à deux mètres.

Le fond ne présente aucune galerie latérale, et il est obstrué par du sable mêlé de terre, le tout très mouillé, et instable. La remontée de ce bouchon serait un travail long et pénible, et nous espérons que les pluies de l'hiver en s'y infiltrant, y creuseront un passage qui nous permettra d'en poursuivre l'exploration.

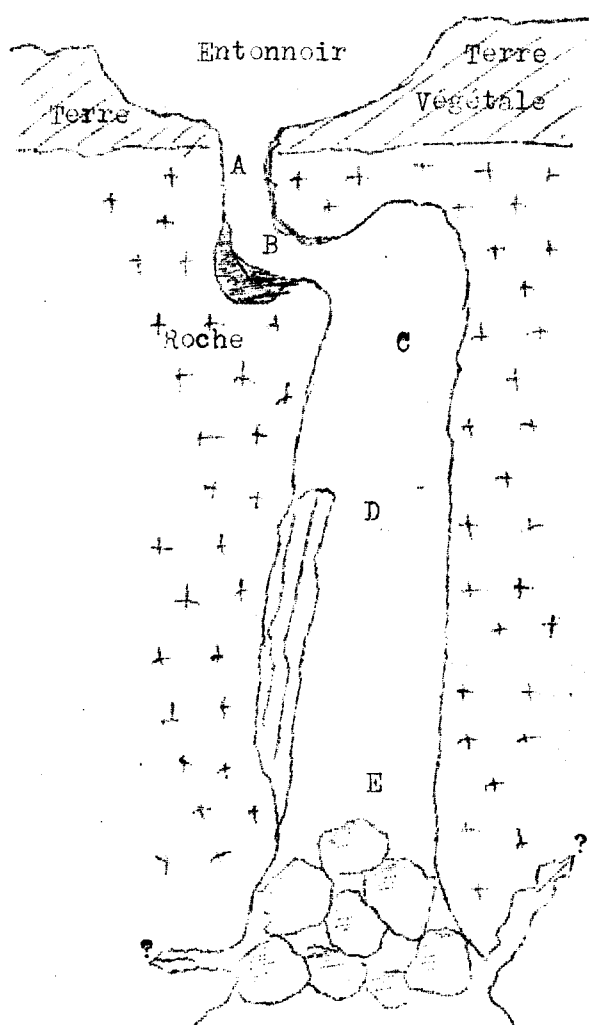
- TROU APPELE R.L.1.-

Nous l'avons découvert en 1954; il est situé au fond d'une large dépression et il est très intéressant au point de vue profondeur atteinte, et possibilités de pénétration en profondeur.

On y accède par une première cheminée de 4 mètres de profondeur (A) de forme ovale (2m. sur 3m.) terminée par une fissure étroite, inclinée occupée par des éboulis (B) et qui aboutit à une deuxième cheminée (C) bien verticale, et profonde de 17 mètres. Sa largeur varie de 3 à 4 m.

Les parois sont entièrement déchiquetées dans le sens vertical, en rubans coupants, que l'on doit soigneusement éviter d'approcher, surtout avec les vêtements, car les travaux de raccomodage seraient laborieux!

A mi-hauteur, une corniche (D) en surplomb forme balcon, que l'on peut utiliser comme rehal pour effectuer soit l'exploration, soit le transbordement de tout l'outillage.



Le fond de ce puits est bouché par un amoncellement de gros blocs, et certains représentent en volume un demi mètre cube. (E)

C'est la première fois que l'on rencontre des blocs aussi gros, et l'on peut se demander quelle est leur origine. En effet, ils ne proviennent pas de la surface, puisque la communication entre les deux puits est plus étroite que ces blocs et l'on ne peut que conclure qu'ils se sont détachés du plafond, mais à une époque très reculée, car ce plafond est très lisse. La forme polie et ronde de ces blocs contraste avec les parois du puits, extrêmement déchiquetées.

L'ensemble de cet éboulis est instable, néanmoins, il a été possible de se glisser entre certains, et l'on a constaté que le puits continue en profondeur, où deux galeries s'amorcent: l'une, à droite, qui se poursuit presque verticalement, et l'autre, à gauche, obstruée de cailloux et de terre, infranchissable.

Aucune trace d'eau de ruissellement ou de ruisseau en profondeur, mais beaucoup d'humidité, et une forte condensation.

Nous pensons que la désobstruction de cette cavité sera utile et donnera de bons résultats, compte tenu des proportions du puits, plus vaste que les autres, et partant, plus près en principe de la nappe d'eau présumée.

- TROU APPELE M.V.1 -

Situé dans une dépression, et complètement encombré par des branchages, ce trou a été récemment signalé et découvert par Michel Voisenet, dans les communaux de Bèze, contre un chemin forestier.

Au fond de l'entonnoir creusé dans cette dépression, un puits (A) étroit, d'à 50 cm. de diamètre communique avec un deuxième puits par une fissure (B) à 1,50 du niveau du sol. Ce passage est incliné, resserré, et encombré de terre et d'éboulis. Le deuxième puits est décalé par rapport à l'axe du premier.

On aboutit au bas du puits principal en (C) à 10 mètres de la fissure (B) et de part et d'autre de l'axe de cette cheminée, deux autres cheminées symétriques remontent en (D) et en (E).

Dans celle de gauche (D), une petite galerie horizontale est trop étroite pour permettre d'y passer.

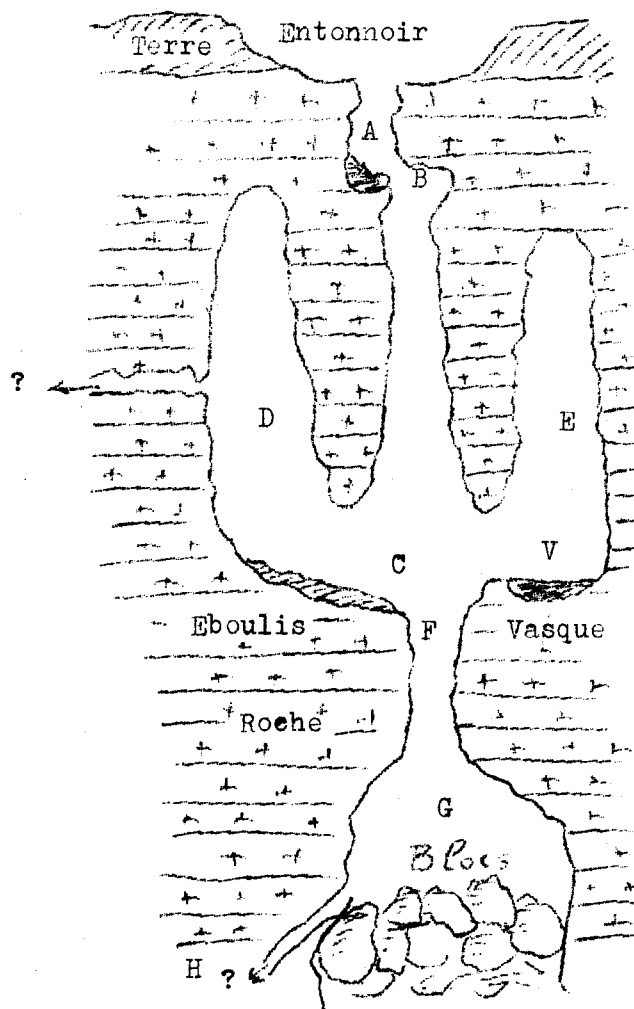
Dans celle de droite, (E), pas de galerie latérale, mais au pied, (V) une petite vasque est remplie de sable fin, dont la surface est ridée.

Elle recueille les matériaux tombés de la surface: sable, feuilles, ossements, nodules de fer, et autres objets, recouverts par le sable.

Entre l'éboulis et la vasque, et au milieu de la base des deux cheminées, le puits principal se prolonge (F) plus bas, étroit d'abord, puis s'élargissant (G) mais encombré de gros éboulis (roches et terre) et qui se prolonge par une étroiture (H) entre la paroi et l'éboulis, très inclinée; là, nous avons trouvé également du sable, des ossements et de la terre.

La profondeur atteinte est de l'ordre de 15 mètres, et l'enlèvement des éboulis permettra de descendre certainement plus bas.

Il est à noter une constante humidité, chaque fois que nous sommes allés dans cette cavité, et de plus, un ruissellement important le long des parois a été remarqué.



-TROUS CAUMONT -

14 cavités ont été reconnues dans le secteur compris entre Bèze et le plateau des Esaarts.

La plupart se sont ouvertes naturellement, récemment, sans compter celles en apparence peu intéressantes, mais qui se révéleront par la suite peut-être aussi importantes que d'autres.

Deux cavités en particulier nous ont été signalées par M.M. Caumont, de la ferme de Damalix.

La première est constituée par un puits étroit, avec coude et chaudière, aboutissant à un second puits plus important de 5 mètres de profondeur. Les parois, lisses, sont recouvertes de calcite.

Le fond de ce puits est formé d'éboulis, mais on voit nettement la roche en place, et il se termine par un conduit d'évacuation impénétrable.

La seconde est constituée par une fissure de 1m.50 de longueur, large de 30 à 40 centimètres, et profonde de 4 mètres.

Des éboulis sur le plancher laissent apparaître deux petits passages très étroits, et infranchissables.

CONCLUSION.-

Les cavités dont il a été question dans cette étude ne forment qu'une petite partie des nombreuses dolines situées dans la région sud-Ouest de la forêt de Velours, à environ 25 Kilomètres au N.E. de DIJON.

Cette zone, proche de l'importante résurgence de la Bèze, représente une surface d'environ 10 km.2, dans laquelle des séries de cavités ouvertes ou non, jalonnent le cours d'un important réseau souterrain.

Il s'agit d'un Karst ancien (Rauracien) recouvert d'une couche de limon pliocène, sur lequel la couverture végétale très importante rend difficile le repérage des cavités en dehors des coupes.

Toutefois, le relevé topographique de toutes les dolines de cette zone (en cours actuellement) joint à l'exploration de chaque cavité, permettra d'une part, d'avoir une vue d'ensemble sur la direction générale des dolines et les alignements préférentiels, et d'autre part, de reconnaître les points de jonctions, où des travaux pourront être entrepris avec succès, dans des puits connus, afin d'aboutir au cours souterrain présumé.

-o-

ABONNEZ VOUS A NOTRE BULLETIN: FAITES LE CONNAITRE....

ABONNEMENT UN AN 300 Francs..... Notre numéro de C.C.P.
633-95 DIJON.

Nom du Gérant: R.Ratel.

Nom et adresse de l'Imprimeur: Spéleo-Club de Dijon
16, Boulevard de la Fontaine des Suisses.
D I J O N

SPELEO-CLUB de DIJON

CENTRE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Prospection souterraine
Études hydrogéologiques
Topographie souterraine
Recherches biologiques
Archéologie
Centre de Secours

16, Boulevard de la Fontaine-des-Suisses
DIJON

Tél. 52.33.01

C. C. P. Dijon 633-95

“SOUS LE PLANCHER”

Organe bimestriel du Spéléo-Club de Dijon

Abonnement : un An (6 numéros) : 300 francs

Étranger : 500 francs

Gérant : R. RATEL, Secrétaire Général
du S. C. D.

IMPRIMEURS : Spéléo-Club de Dijon
16, Boulevard de la Fontaine-des-Suisses
DIJON